

TARIFS DES ACCUEILS 2023 - 2024

applicable au 1er septembre 2023



Maison des Jeunes Pontcharra

Léo Lagrange Centre Est 88 rue du 19 mars 1962 38530 Pontcharra

Tél.: 04 76 71 95 79

E-Mail: leo.pontcharra@leolagrange.org

Accueil de loisirs périscolaire ou extrascolaire / Accueil Jeunes / Animation de prévention Cotisation anuelle obligatoire pour tout accueil : 5€ par an et par jeune valable du 1er septembre au 31 août

GRILLE DE TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE 2023 - 2024 (en sus de la cotisation ci-dessus)

modules forfaitaire	0 à 310	311 à 440	441 à 590	591 à 730	731 à 880	881 à 1030	1031 à 1179	1180 à 1328	1329 à 1499	plus de 1500	Extérieur CCG
2jours	17 €	19€	21€	23 €	25 €	27 €	29 €	31 €	34 €	36 €	+10% sur
3jours	25 €	29 €	31€	35 €	38€	41 €	44 €	47 €	48 €	54 €	chaque tarif au
4jours	34 €	38 €	42 €	46 €	50€	55 €	59€	63 €	67 €	71€	
5jours	37 €	41 €	46 €	51€	58€	63 €	68 €	73 €	77 €	82 €	quotient

Les règlements s'effectuent par chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est, ou en espèces contre reçu. Les espèces, chèques bancaires, les bons « VACAF » (pour séjours avec hebergement uniquement), les chèques vacances et les participations des Comités d'Entreprises sont acceptés.

Une facture sera remise sur demande au format papier ou par mail, à la fin de chaque mois.

En cas d'absence du jeune durant les temps d'accueil de loisirs extrascolaire, le remboursement se fera dans les conditions suivantes :

Forfaits 2, 3, 4 ou 5 jours : remboursement de la journée d'absence uniquement sur présentation d'un certificat médical original (remis sous 8 jours maximum). Celui-ci se fera prioritairement sous forme d'avoir utilisable dans l'année suivant sa création.

Inscription aux activités de la structure qu'uniquement si la famille est à jour de ses règlements. En cas de difficulté de paiement, prendre contact avec l'équipe.
En cas d'annulation des activités par l'organisateur, et si aucune activité de remplacement n'est proposée, il sera procédé au remboursement intégral des sommes versées.